



Lo Parvi

# La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi

Mars 2026 - Circulaire n° 465 - 45<sup>ème</sup> année -

## Sommaire

### 1 - Photo : Fontaine au Rual

(M. Bourrely 1<sup>er</sup> prix concours 2025)

### 2 - Édito d'Alain :

La lente agonie des géants

### 3 - C.A. de Février :

Subvention, Faire connaître & A.G.

### 4-5 - Enquête :

COURS D'EAU EN ISLE-CRÉMIEU (1<sup>ère</sup> partie)

### 6 - Jardin&Biodiversité

1,2 millions d'hectares pour la biodiversité

### 7 - Les Bonnes nouvelles:

- La journée d'études
- Sauvetage au bois du Rontay
- Clap de fin pour le concours photos 2025

### 8 - L'AGENDA en :

Réunions, Événements, Sorties en Avril



Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie 38460 Trept

Courriel : contact@loparvi.fr

Site internet : www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz, Viviane Adnet.

Comité de relecture : Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada, Sabine Geoffroy, Pierrette Chamberaud.

Maquette et mise en page : Marc Bourrely, Viviane Adnet

Crédit photos : Alain Esnault, Carole Saison, Marc Bourrely,

ISSN : 2607-7256

### La lente agonie des géants :

#### **Quand les forêts européennes disparaissent sous les coups des parasites, des maladies et du réchauffement climatique.**

Depuis quelques décennies, les forêts européennes subissent une hécatombe silencieuse, ormes, frênes, platanes, châtaigniers, épicéas, buis... ces arbres et arbustes emblématiques, qui ont façonné nos paysages et nos cultures, sont aujourd'hui menacés de disparition. Deux causes majeures se conjuguent pour accélérer leur déclin : l'introduction de parasites et de champignons pathogènes exotiques et le réchauffement climatique qui aggrave leur vulnérabilité.

**Des forêts sous attaque :** L'orme a presque disparu à cause de la graphiose, un champignon asiatique arrivé dans les années 1970. Le frêne est décimé par la chalarose, le platane par le chancre coloré, et le châtaignier par le cynips, un insecte chinois. L'épicéa lui, succombe aux scolytes, des coléoptères dont les larves dévorent l'écorce. Quant au buis, il est ravagé par la pyrale, un papillon asiatique, et par un champignon mortel, *Cylindrocladium buxicola*.

**Le réchauffement climatique, un accélérateur de crise :** Le changement climatique joue un rôle clé dans cette catastrophe. Les hivers plus doux permettent aux parasites et aux champignons de survivre et de se reproduire toute l'année, là où le froid les limitait autrefois.

Les étés caniculaires et les sécheresses répétées affaiblissent les arbres, les rendant plus sensibles aux attaques. Par exemple, les épicéas, déjà fragilisés par la sécheresse, sont encore plus vulnérables aux scolytes. De même, le stress hydrique aggrave le dépérissement des frênes et des buis et favorise la prolifération de la pyrale.

**Un désastre écologique et culturel :** La disparition de ces arbres n'est pas qu'une question de paysage. Elle bouleverse tout un écosystème : oiseaux, insectes, mammifères perdent leur habitat et leur source de nourriture. Les conséquences économiques sont tout aussi lourdes : le bois de frêne, par exemple, est indispensable à la fabrication de nombreux objets du quotidien, des manches d'outils aux instruments de musique.

**Des solutions encore incertaines :** Face à cette crise, les scientifiques cherchent des parades : sélection de variétés résistantes, lutte biologique, ou encore sensibilisation du public pour limiter la propagation des pathogènes, obligation de passeport sanitaire pour toutes introductions végétales ; mais les insectes et les spores de champignons ne connaissent pas de frontières ! Et le temps presse : chaque année, des milliers d'arbres meurent, et avec eux, une partie de notre patrimoine naturel et culturel.

**Et demain ?** Si rien n'est fait, nos forêts pourraient bien devenir méconnaissables et ressembler, dans quelques décennies, à des cimetières d'arbres morts ! La prise de conscience est urgente :

**Protéger nos forêts, c'est préserver notre avenir.**

Alain ESNAULT.



Extraits du compte-rendu du  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 FÉVRIER 2026

## 1. Demande de subvention au département

Une enveloppe de 46 000€ est demandée au département couvrant le programme d'actions suivant : Atlas ornithologique de l'Isle Crémieu, réalisation d'une plaquette d'identification des libellules, formation et conseils nature, éducation à l'environnement et sensibilisation à destination du grand public

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## 2. Préparation de l'Assemblée Générale

Elle se tiendra le 11 avril 2026 à Vézeronce-Curtin (Salle Diamantelle).

Accueil à partir de 8h30 avec distribution des numéros la Revue n°30 qui ont été commandés.

Quorum : 152 pour 456 adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2025.

Le calcul du quorum sera à modifier pour l'année prochaine ce qui nécessitera la modification des statuts. Il faudra prévoir une remise à niveau des statuts, du règlement intérieur et du règlement du personnel pour 2027.

Un groupe de travail sera constitué dans ce but. Les statuts seront à valider en Assemblée Générale Extraordinaire (AGE).

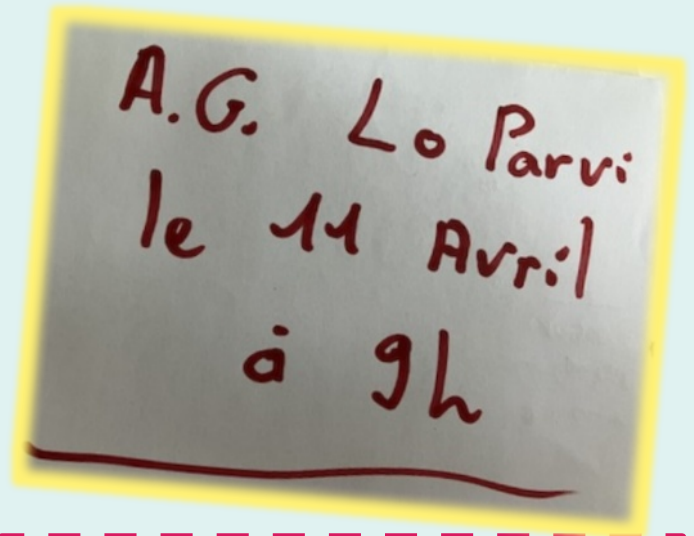
Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale que les montants des adhésions 2027 restent identiques à ceux de 2026.

Deux administrateurs (Pascale et Marcel) sont rééligibles et candidats.

Il reste 6 postes à pourvoir au maximum.

## 3. Volet « Faire connaître » du projet associatif

Etabli pour une durée de 10 ans, il prendra fin en 2026 et est donc à renouveler. Un groupe de travail sera constitué pour l'élaboration de la prochaine version du volet « Faire connaître » qui sera présentée à l'occasion de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2027.



### Déroulement de l'Assemblée Générale :

- 9h00 Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire
- 9h05 Parole au Maire de Vézeronce-Curtin et aux autres élus
- 9h30 Rapport moral 2025
- 9h45 Rapport financier 2025
- 10h00 Budget prévisionnel 2026
- 10h15 Vote des rapports/résolutions
- 10h30 Présentation de la revue n°30
- Pause de 10h40 à 11h00
- 11h00 Quelques activités marquantes en 2025 : Présentation du Plan Castor
- 12h00 Renouvellement du Conseil d'Administration avec présentation physique des administrateurs
- 12h20 : fin des travaux, suivie de l'auberge lo parvienne
- 13h30 : rangement de la salle.
- 14h30 : départ des adhérents pour les sorties (sentier botanique de Charray, ENS St Sorlin)

### **FAIRE CONNAÎTRE .....**

- Faire connaître notre association,*
- Faire connaître la nature en Isle-Crémieu,*
- Faire connaître les espèces sauvages*
- Faire connaître nos actions*
- Faire connaître nos propositions*

*L'eau est un des éléments de base de la vie ; on peut espérer que chacun en est bien conscient. Elle est bien plus qu'une ressource, bien plus qu'un élément du paysage, bien plus qu'un lieu de loisirs et qu'une source de biodiversité, elle nous est INDISPENSABLE.*

*Lo Parvi ayant développé une connaissance des réseaux et du fonctionnement hydrologique en Isle Crémieu, nous vous proposons une série d'articles concoctés par Raphaël Quesada, (qui paraîtront sur plusieurs mois) pour mieux comprendre l'importance et la réalité des cours d'eau en Isle Crémieu.*

### 1<sup>ère</sup> partie : L'HYDROGRAPHIE DU HAUT-RHÔNE DAUPHINOIS

Le Haut-Rhône dauphinois peut être divisé en **trois principaux ensembles hydrographiques** :

1. Le sous-bassin SDAGE « Isle Crémieu – Pays des Couleurs », qui ne constitue pas un seul bassin versant mais plusieurs petits bassins versants, tous drainés par des affluents directs du Rhône. À signaler que le bassin versant de la Bièvre, située dans ce sous-bassin SDAGE, ne concerne que très peu le périmètre de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (commune des Avenières-Veyrins-Thuellin)

2. Le sous-bassin SDAGE « Bourbre », qui correspond au bassin versant de la Bourbre, avec la présence notamment du bassin du Catelan, affluent rive droite de la Bourbre et composé également de nombreux petits sous-bassins versants

3. Le Rhône qui se trouve en périphérie du territoire et constitue la limite entre les départements de l'Isère et de l'Ain.

**Le réseau hydrographique** du Haut-Rhône dauphinois est relativement dense. Il a été étudié en détail par l'association Lo Parvi (étude écologique des affluents du Haut-Rhône en Isle Crémieu (2008), étude écologique de la Bièvre (2010) et diagnostic écologique des affluents du Catelan et la Bourbre en Isle Crémieu (2014). La description de chacun des affluents est disponible auprès de Lo Parvi. On compte 11 affluents directs du Rhône qui proviennent essentiellement du plateau karstique de l'Isle Crémieu (l'Amby, le Blié, la Chogne, le Furon, la Girine, le Girondan, l'Huert, le Reynieu, le ruisseau de Saint-Joseph, les ruisseaux de Sainte Colombe-Bénéstan-Laye et la Save) et quatorze ruisseaux (Saint-Savin, Ver, Verne-Serrières, Ribaudière, Abîmes, Culet, Loudon, l'Enfer, Mozas, Saint-Marcel, Célin, Truffet, Moras, marais de Sablonnières) affluents de la Bourbre (la majorité via le canal du Catelan). Ces ruisseaux prennent leur source dans la partie sud du plateau calcaire et dans les collines molassiques du Bas-Dauphiné. Ils traversent des alluvions fluvioglaciales et des dépôts glacio-lacustres avant de rejoindre la Bourbre et le canal du Catelan au niveau des alluvions modernes.

Ce réseau hydrographique est marqué par la **topographie du territoire**, résultante de la géologie, des glaciers et de l'érosion. Se succèdent des secteurs localement de fortes pentes (bordure du plateau, collines molassiques...), à des secteurs à pente quasi nulle comme à l'aval de la Bourbre et le Catelan (« vallées mortes »). Il est à noter la particularité de la présence de plusieurs têtes de bassins versants au sein de marais relativement plats (marais de Boulieu pour le Furon et la Chogne, marais de Salagnon-La Roche pour le Catelan, le Culet, et la Save), le Grand marais de Lancin pour la Chogne et la Save). Ceci entraîne l'interconnexion de plusieurs sous-bassins :

Les bassins versants de la Chogne et du Furon sont connectés au niveau du marais de Boulieu (chenal d'écoulement rectifié au sud du hameau de Poleyrieu). Têtes de bassin situées dans la dépression des Vernes :

Connexion entre la Save et le Catelan au niveau des marais de Salagnon et de la Roche ;

Connexion entre la Save et la Chogne au niveau du marais de Lancin.

L'étang Neuf, l'étang de la Rama et l'étang Carré connectent les têtes de bassin de l'Amby et du ruisseau de Verne-Serrières (affluent du Catelan).

#### Petit glossaire

**HYDROGRAPHIE** : Ensemble des nappes et cours d'eau répartis à la surface d'un pays, d'une région.

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau

**BASSIN VERSANT** : Un bassin versant (fluvial ou lacustre) est une portion d'espace terrestre à l'intérieur de laquelle tous les écoulements, en surface ou en profondeur, se dirigent vers le même exutoire (cours d'eau, lac ou mer).

**COURS D'EAU peu MORPHOGÈNES** : cours d'eau qui transportent peu de matières solides

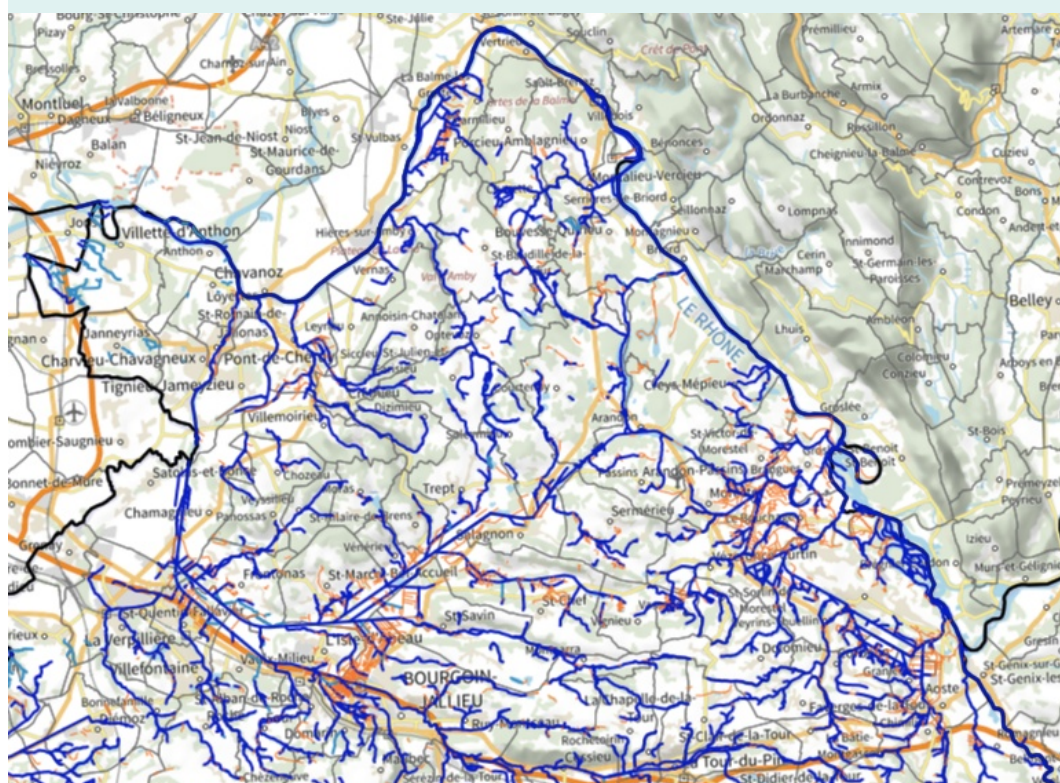
**TALWEG** : Ligne joignant les points les plus bas d'une vallée.

## COURS D'EAU EN ISLE-CRÉMIEU (1<sup>ère</sup> partie)

Par ailleurs, la réalisation de canaux pour le drainage des marais a créé une interconnexion artificielle entre la Save et l'Huert et entre l'Huert et la Bièvre.

**Le drainage et la mise en culture de marais** ont été pratiqués dès l'époque gallo-romaine sur certains sites du Nord-Isère (marais du Grand Plan et de la Besseye à Saint-Romain-de-Jalionas notamment). Ils se sont développés au XVII<sup>e</sup> siècle et poursuivis de manière conséquente sous l'époque napoléonienne. Plus récemment, durant la seconde guerre mondiale, le Département de l'Isère a poursuivi les travaux d'assèchement des marais de Morestel, rencontrant fréquemment l'hostilité des populations riveraines. Entre 1946 et 2020 l'entretien des canaux fut réalisé par les syndicats des marais de Bourgoin et de Morestel. Ces syndicats ont été dissous et le foncier leur appartenant a été reversé aux **Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (CCBD et CAPI)** en charge de la **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**.

Globalement, il apparaît que le réseau hydrographique a été largement perturbé d'un point de vue géomorphologique (rectification, recalibrage...) soit du fait de la petite taille des cours d'eau, soit de l'intérêt qu'ils présentaient en termes de production (moulins, pressoirs...) soit d'alimentation en eau de plans d'eau des châteaux et maisons fortes très nombreux sur le territoire. Ces différentes phases de travaux passés continuent d'impacter aujourd'hui considérablement le Catelan, la Save et l'Huert qui sont très dégradés dans leur morphologie.



Ces cours d'eau empruntent un lit rectifié, élargi latéralement et surcreusé en profondeur. Ceci leur donne très peu de mobilité latérale et leur confère un pouvoir drainant très important sur les zones humides qu'ils traversent.

Les cours d'eau du Haut-Rhône dauphinois ont un régime pluvial, avec des débits souvent peu morphogènes. Quelques petits cours d'eau situés dans des talwegs des collines molassiques ont cependant un caractère plus ou moins torrentiel (notamment entre Saint-Sorlin-de-Morestel et Vignieu).

L'instruction du 3 juin 2015 de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, demande l'établissement d'une cartographie des cours d'eau par les services en charge de la police de l'eau (DDT) dans chaque département. Elle vise à identifier les cours d'eau pour l'exercice de la police de l'eau et pour leur entretien par le propriétaire riverain.

La loi biodiversité du 8 août 2016 a créé l'article L. 215-7-1 du code de l'environnement pour définir la notion de cours d'eau : « *Constitue un cours d'eau un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales* ». Ce sont ces 3 critères, parfois associés à des critères dits « secondaires » : berge, substrat, vie aquatique, continuité amont aval, qui permettent de caractériser un cours d'eau. L'inventaire cartographié en question a pour objectif de partager l'information des écoulements comme des cours d'eau au sens de la loi sur l'eau, en fonction du degré d'avancement de la concertation locale.

Pour l'Isère la cartographie interactive régulièrement mise à jour est disponible sur le site de la préfecture à cette adresse : <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Politique-et-enjeux-de-l-Eau/Milieux-aquatiques-et-zones-humides/Cartographie-Inventaire-des-cours-d-eau>

## 1,2 millions d'hectares pour la biodiversité

Les jours où le moral est en berne, où la motivation est au plus bas, je me dis "à quoi bon ?", "pourquoi se battre contre des moulins à vent?", "nos actions sont si petites".

Ma lutte à moi c'est la biodiversité dans les jardins, l'accroître, la préserver, essayer de convaincre les gens que ça n'est pas inutile. Mais ce combat est-il vraiment utile ?

C'est vrai, 200 m<sup>2</sup> par ci, 400m<sup>2</sup> par là... Qu'est-ce que ça peut bien faire par rapport aux millions d'hectares de déforestation, d'urbanisation, de cultures intensives !

Et bien en fait pas si petits ces jardins... Si nous additionnons toutes ces surfaces cela représente 1,2 millions d'hectare en France métropolitaine, soit 4 fois la superficie des parcs naturels nationaux et régionaux ! (Source LPO, d'après une étude de l'INSEE de 2017)

Si nous accordions tous ne serait-ce qu'un quart de nos jardins aux aménagements pour la biodiversité, nous pourrions doubler cette surface nationale protégée !

Mais les Français ont-ils envie de changer leur façon d'utiliser leur jardin ?

D'après une étude de l'IFOP sortie en 2025 sur les Français et leurs jardins, 42 % implantent des refuges pour la biodiversité, et 48 % aménagent des pelouses plus naturelles. Enfin 69% des moins de 35 ans possédant un jardin déclarent utiliser leur jardin pour protéger la biodiversité.

Alors cela me redonne du courage, les Français, et particulièrement les plus jeunes jardiniers, seraient-ils ouverts au changement ? Presque 70% déclarent protéger la biodiversité par leur jardin ! Bon je ne suis pas dupe, une bonne partie n'en fait peut-être pas tant que ça... Mais l'idée, la volonté est là...

Alors j'espère un jour croiser leur chemin pour les encourager, leur dire qu'ils peuvent faire plus et sans en faire plus !

Arrêter certaines actions inutiles, se simplifier la vie et voir le beau dans ces jardins qui ne sont pas "propres". Chaque mètre carré de pelouse non tondu, chaque tas de branches non ramassé, chaque tas de pierres abandonnées compte pour aider ce qui reste encore de vie dans nos jardins !

*Carole - Commission Jardin & Biodiversité*

## Les nouvelles techniques d'études de la faune sauvage.

C'est le 28 février dès 8 h30 que se déroula la très dense et très appréciée journée d'études consacrée aux nouvelles techniques d'observation de la faune devant une quarantaine de personnes, découpée en quatre interventions différentes que nous présentons succinctement ci-dessous.

**1. Thierry Lengagne**, chercheur au CNRS, développa :

Manchots, rainettes et passereaux : le code secret est dans le chant

**2. Benjamin Drillat**, chargé d'études à la LPO, présenta un protocole pour suivre les populations animales par bioacoustique (en particulier le lagopède alpin).

**3. Théo Bonnet**, Agent du département de l'Isère, et pilote local pour le suivi de lynx boréal exposa une technique d'identification des individus par leur pelage au moyen de piège-photos.

**4. Rémi Bogey**, conservateur de la Réserve National du Haut-Rhône Français exposa les méthodes de suivi de populations de poissons (en particulier la Loche d'étang) en utilisant l'ADN environnemental présent dans l'eau.



## Sauvetage des arbres du bois du Rontay à TREPT.

Une opération rondement menée au sein du bois du Rontay **le 19 février 2026**. Une accalmie au milieu d'une semaine vraiment pluvieuse, nous a permis l'enlèvement des corsets plastiques de plus de 200 arbres plantés il y a environ 15 ans, suite à l'exploitation des épicéas en place ! Les protections en plastique rigide mises en place à la plantation pour protéger les jeunes plants, soit jonchaient le sol, soit commençaient à étrangler les troncs ! L'opération a donc consisté à les supprimer en les découpant et à évacuer ces protections devenues inutiles, dangereuses pour les arbres et l'environnement ...

La Commission Forêt de Lo Parvi ayant lancé un appel à participer, ce sont donc une douzaine de personnes : pour moitié membres de la commission forêt et pour la 2ème moitié : des membres d'autres commissions et de simples adhérents bénévoles, qui se sont mobilisés



et qui ont permis le nettoyage de la totalité du bois en une matinée : une belle réussite. L'évacuation des déchets a eu lieu en partie par des membres de la Commission ; mais également et surtout, en différé par l'intervention de Monsieur le Maire de la Commune de TREPT et de son quad et remorque ! Ce sont donc beaucoup de plastique en moins dans la nature, et des arbres heureux de pouvoir respirer sans ces corsets ! Merci à toutes et à tous. *Cathy Challier & Alain Esnault.*

## CLAP DE FIN POUR LE CONCOURS PHOTO 2025



Toutes les images sont visibles sur le site internet... les primées et les dé-primées.

### Et les gagnants sont...

<https://loparvi.fr/resultats-du-concours-2025-le-mineral.../>

Le vernissage était très réussi, vendredi 27/02 dans le magnifique espace de l'entreprise MTB Recyclage.

Mille mercis à eux pour leur accueil sympathique, merci aussi à nos adhérents, bénévoles ou présents!

Bravo à tous les participants grâce à qui nous avons une belle exposition de 34 photos papier et un diaporama de 40 photos sur ce thème original.

Vous pourrez revoir cette exposition:

→ pendant notre Assemblée Générale (réservée aux adhérents) le 11 avril

→ et lors de notre Fête du Printemps, le 12 avril, à Trept où nous vous attendons nombreux!

# Agenda d'AVRIL 2026

## RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

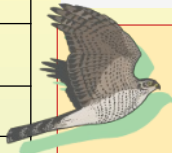
27

28

29

30

31



### LUNDI 13 AVRIL à 19 H

Ordre du jour :

- Élection du bureau suite à l'Assemblée Générale
- Mise en place du fonctionnement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

La participation au C.A. est ouverte à nos adhérents.  
Mais il est bon de prévenir auparavant.

## Réunions des commissions

### au local en 2026

- VEILLE ÉCOLOGIQUE : 13/04 à 14 h
- COMMUNICATION : 13/04 à 16 h 30
- NATURALISTE : 04/05 à 18 h 00
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 07/05 à 12 h 00

Dimanche 12 avril 2026

Lo Parvi fête  
le printemps !



Lo Parvi  
Association nature  
Nord-Isère

À la rencontre de la nature en Isle Crémieu

DIMANCHE 12 AVRIL

De 10h à 18h

STANDS DE PRÉSENTATION DES

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION :

Connaissances naturalistes / Forêt / Jardinage bio /  
Veille écologique / Aménagement du territoire /  
Formation / Bibliothèque

ANIMATIONS & JEUX

De 12h30 à 14h

APÉRITIF & AUBERGE ESPAGNOLE

à 11h et à 14h30

SORTIES NATURE À THÈMES



Association Nature Nord-Isère LO PARVI  
45 place de la mairie - 38460 TREPT  
www.loparvi.fr



## Sorties et balades ...

Vendredi 3 avril de 20 h 30 à 23 h :  
Les amphibiens



Samedi 18 avril 2026 de 7 h 30 à 10 h 30 :  
Reconnaître les chants des  
oiseaux

Samedi 18 avril 2026 de 14h à 17h :  
Les fleurs des arbustes et leurs  
usages



Samedi 25 avril 2026 de 14 h à 17 h :  
Les orchidées

Mercredi 29 avril 2026  
de 9 h à 12 h 30 :  
Initiation à la photographie



Mercredi 6 mai 2026  
de 21 h 30 à 23 h :  
Les bruits de la nuit

## Assemblée Générale Ordinaire 2026

Le samedi 11 avril à 8 h 30

Salle des fêtes de Vézeronce-Curtin  
(100 Rue des Diamentaires – 38510)

HYPERLINK "<https://maps.app.goo.gl/b7LdctA7WIBFtN8m9>"

Rappel du tempo du jour :

8 h 30 : Accueil des participants, élargement

9 h 00 : Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

12 h 20 : Fin des travaux, suivis d'un pique-nique sorti des sacs et  
partagé pour une auberge espagnole.

14 h 00 : Visite guidée pour les adhérents sur des espaces naturel



## DERNIÈRE NOUVELLE !

Samedi 25 avril À 20 h, au cinéma Le

Dauphin à Morestel :

la projection du film "Planètes" de  
Momoko SETO sera suivie d'un

échange avec Lo Parvi.